PARLEMENT
DE WALLONIE

COMMUNIQUÉ

Bureau

Jeudi 9 janvier 2025

En sa réunion de ce jour, le Bureau a examiné des points pour lesquels il a pris les décisions suivantes :

Marchés publics

Le Bureau a décidé d'attribuer le marché public de services fondé sur un accord-cadre relatif à la maintenance et l'amélioration du logiciel libre de rédaction du Service des comptes rendus du Parlement (*Marché attribué lors de la réunion du Bureau du 12 décembre 2024*).

Le Bureau a décidé d'attribuer le marché public de services relatif au renouvellement du portefeuille d'assurances du Parlement à la S.A. Ethias, sise à 4000 Liège (*Marché attribué lors de la réunion du Bureau du 12 décembre 2024*).

Le Bureau a décidé de renouveler les services de maintenance et de support pour le réseau du Parlement en recourant aux services de la société NTT, société adjudicatrice de la centrale d'achats du Forem à laquelle le Parlement est affilié (*Marché attribué lors de la réunion du Bureau du 19 décembre 2024*).

Organisation

Le Parlement de Wallonie présidant le Conseil parlementaire interrégional (CPI) à compter du 1er janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2026, le Bureau a marqué son accord sur les modalités d'organisation de la réunion du Comité permanent de lancement le vendredi 7 février 2025 à Namur, au bâtiment Saint-Gilles.